

SYNTHÈSE DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PARIS EXERCICE 2019

Paris s'engage au quotidien pour construire la capitale durable de demain, inclusive, innovante et résiliente. Ce 10^e rapport développement durable dresse le bilan des actions menées en 2019.



1. Lutter contre le réchauffement climatique et adapter la Ville

L'année 2019 a été marquée par deux épisodes caniculaires, avec un **record de température de 42,6°C** enregistré fin juillet. Pour faire face à ces phénomènes climatiques, appelés à devenir plus fréquents et intenses, Paris déploie une **stratégie de rafraîchissement urbain**. Elle repose sur l'identification et le développement des îlots et parcours de fraîcheur. Durant l'été, par exemple, 28 nouvelles **cours Oasis** ont été aménagées dans les écoles.

Dans le cadre de son 3^e Plan climat air énergie (2018), la Ville a fixé un **objectif de neutralité carbone** à l'horizon 2050. Une première étape a été franchie concernant le **bilan des émissions de gaz à effet de serre** : sur la période 2004-2018, l'empreinte carbone du territoire a diminué de 20 %. Paris poursuit et intensifie son action : adaptation et rénovation du bâti existant ; innovation au service de la résilience urbaine et de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables.

Le défi de la transition écologique est global et transversal. La Ville mobilise ainsi tous les acteurs et actrices de son territoire, en particulier les entreprises. En 2019, 9 ont adopté la **Charte Paris Action Climat** (70 entreprises signataires au total). Afin de soutenir les projets innovants, Paris a aussi levé 150 M€ à travers son fonds d'investissement dédié : **Paris Fonds Vert**.

Sur le plan international, la Ville de Paris est très active, engagée notamment dans les actions du **C40**, le réseau mondial des villes durables. En 2019, elle a contribué à l'appel à la **justice climatique** et soutenu l'engagement des jeunes générations et des femmes en faveur du climat.



2. Améliorer la qualité environnementale de Paris

Pour offrir un environnement de qualité à ses habitant·es et usager·es, la Ville régule et réduit la place de la voiture tout en encourageant les mobilités douces, propres et partagées. En 2019, elle a développé des aides aux transports publics et réorganisé son réseau de bus ; elle a aménagé **121 km d'aménagements cyclables** supplémentaires ; elle a structuré le développement des services de **trottinettes en free-floating** ; elle a soutenu l'**éco-mobilité**. Paris veille

également à offrir un espace public plus apaisé et piétonnisé, à l'image des **7 grandes places** réaménagées.

Afin de protéger la santé et assurer le bien-être des Parisien·ne·s, la Ville développe des actions sur la qualité de l'air et l'environnement sonore de la capitale. Par exemple, une initiative internationale a été lancée au sein des écoles et des crèches : 150 **micro-capteurs**, mesurant différents polluants atmosphériques, y ont été installés.

À la suite de l'incendie de Notre-Dame (4^e), Paris a également lancé un plan d'action contre la pollution au plomb.

A travers le **Plan ParisPluie**, la Ville conduit une politique volontariste en matière de gestion des eaux pluviales, qui se matérialise dans ses différents projets d'aménagement. L'eau est également envisagée comme une richesse dans le **Livre blanc** élaboré sur le devenir de la Seine.



3. Favoriser la biodiversité à Paris : les trames verte et bleue

Paris se mobilise pour protéger et renforcer la faune et la flore sur son territoire. Elle crée de **nouveaux espaces verts** (5,2 ha livrés en 2019) et expérimente également des dispositifs innovants pour générer des refuges de biodiversité urbaine. La Ville incite aussi les habitant·es à s'engager et participer au développement du végétal en ville, à travers une quinzaine d'événements et **actions de sensibilisation** tout au long de l'année : ventes de plantes, ateliers, distribution de bulbes, dispositif de dons de nichoirs à moineaux et d'hôtels à insectes...

La Ville développe la place de la nature partout où cela est possible. En 2019, elle a mené des opérations de **débitumage** et de végétalisation : plantation de 3 040 arbres supplémentaires ; 6 nouvelles **Rues végétales** ; 677 nouveaux **Permis de végétaliser** accordés aux habitant·es.

En parallèle, Paris approfondit sa réflexion sur la place de l'animal en ville. À travers la 1^{re} édition des **Trophées parisiens « Animaux en ville »**, elle soutient les acteurs et actrices du territoire engagé·es pour leur bien-être en milieu urbain.

Enfin, la Ville poursuit le déploiement de l'agriculture urbaine. En 2019, elle a dévoilé les 20 lauréats de l'**appel à projets Parisculteurs** saison 3, retenus pour cultiver 5,8 ha de la capitale et de 8 communes voisines. Elle a aussi annoncé les lauréats de l'appel à projets **Houblon** – saison 2, soutenant ainsi la filière brassicole locale. La Ville encourage également le jardinage participatif et compte 138 **jardins partagés** et pédagogiques au total ainsi que des potagers et vergers dans les écoles et les crèches.

LES FAITS MARQUANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PARIS EN 2019

Adoptés en septembre 2015, les 17 **Objectifs de développement durable (ODD)** de l'Organisation des Nations Unies constituent un programme de développement durable pour les États membres ou Agenda 2030, recouvrant de larges enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Paris décline localement ses actions au regard des **Objectifs de développement durable**.



1 PAS DE PAUVRETÉ

- 95 % des mesures du **Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion** sont engagées.
- Lors de la 2^{nde} **Nuit de la solidarité**, 2 100 volontaires Parisien-ne-s et agent-e-s de la Ville ont décompté 3 641 personnes en situation de rue.

2 FAIM «ZÉRO»



- La Ville propose 52 points de distribution alimentaire et 12 restaurants solidaires, destinés aux personnes en situation de précarité.
- L'appel à projets **Alimentation pour tous** contribue à la solidarité alimentaire.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



- Les véhicules **Crit'air 4** ne peuvent plus circuler à Paris de 8h à 20h, du lundi au vendredi.
- La Ville a lancé un plan d'action contre la pollution au plomb.
- La Ville a créé 18 **Rues sans mégots**. 52 parcs et jardins parisiens, soit 10 % des espaces verts de la capitale, sont aussi devenus des **Jardins sans tabac**.
- 60 000 personnes ont été formées aux gestes d'urgence depuis 2016.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



- En 2019, la Ville a accueilli 400 jeunes volontaires en service civique.
- Dans le cadre des Jeux 2024, Paris a lancé un appel à projets **Éducation par le sport**, doté d'une enveloppe de 110 000 €.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



- La Ville a reçu un Territoire d'argent pour la création du **Violentomètre**, un dispositif de lutte contre les violences faites aux femmes.
- La **Coupe du monde féminine de football** a été l'occasion de promouvoir l'égalité femmes-hommes.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



- La Ville a rédigé un **Livre blanc** consacré au site de la Seine.
- Entre 150 000 et 180 000 personnes se sont baignées au cours de l'été dans les 4 sites éphémères proposés par la Ville, dont le bassin de la Villette (19^e).
- Paris compte 1 111 fontaines d'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



- Paris modernise son éclairage public : 44 000 luminaires ont été remplacés depuis 2011 (dont 34 000 en LED).
- 9 centrales solaires vont être installées sur les toits parisiens.
- Les équipements publics sont alimentés à 100 % en électricité verte (via des Certificats de garantie d'origine) et 9 mairies d'arrondissement alimentées en biogaz.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



- 1 450 Parisien-ne-s bénéficient de la **Garantie jeunes**, un dispositif d'accompagnement vers un emploi durable.
- La Ville a lancé un programme de formation et d'emploi de 1 000 Parisien-ne-s issu-e-s des quartiers populaires.
- La Ville emploie 3 433 agent-e-s en situation de handicap, soit 6,33 % de ses effectifs.
- 66 500 emplois directs sont générés par l'économie circulaire à Paris.
- La **cartographie des emplois** prévoit la mobilisation de 150 000 postes pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



- Paris est la 1^{re} collectivité intégrant l'économie circulaire dans un marché public global de démolition/déconstruction pour toutes les opérations de la Ville (sur 4 ans).
- La 4^e édition du programme d'open-innovation **Data city** a distingué 10 équipes pour inventer la ville de demain.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



- 468 équipements de la Ville ont été rendus accessibles aux personnes en situation de handicap, soit plus de 42 M€ investis entre 2015 et 2019.
- La Ville a rendu les **élections plus accessibles** aux personnes en situation de handicap.
- 273 M€ de budget ont été consacrés aux quartiers populaires en 2019
- La Ville a créé un **Observatoire parisien LGBTQI+**.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- La Ville a mis en place une stratégie de rafraîchissement urbain.
- 94 % des Parisien-ne-s se situent à moins de 7 minutes de marche d'un des 922 îlots de fraîcheur répartis dans toute la capitale.
- La Ville a adapté 28 nouvelles cours d'écoles en **Oasis**.
- **Paris Fonds Vert**, fonds d'investissement territorial créé à l'initiative de la Ville, a levé 150 M€.

15 VIE TERRESTRE



- La Ville soutient la végétalisation : en 2019, 5,2 ha d'espaces verts ont été créés et 4 tronçons de la **Petite Ceinture** ont été ouverts ; 3 040 arbres ont été plantés ; 677 nouveaux **Permis de végétaliser** ont été accordés aux Parisien-ne-s.
- 3 128 personnes ont visité les fermes mobiles.
- 40,14 % des marchés transversaux de la Ville comportent une clause ou un critère en faveur de la biodiversité.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Logement / aménagement

- Dans le cadre du dispositif **Éco-rénovons Paris**, 32 859 logements privés sont accompagnés par la Ville dans leur démarche de rénovation thermique.
- 55 741 logements sociaux ont été rénovés thermiquement ce qui représente 400 € d'économie moyenne par logement sur 10 ans (2009-2019).
- 7 **grandes places parisiennes** sont réaménagées, consacrant plus d'espace aux piéton-ne-s, aux mobilités douces et à la nature.
- Depuis 2014, 5,5 ha de bitume ont été retirés de l'espace public et des bois parisiens.

Mobilités

- Paris régule le développement des services de trottinettes en **free-floating** via une **charte de bonnes pratiques**.
- La Ville a créé 121 km d'aménagements cyclables supplémentaires en 2019.
- 4 M€ ont été versés à des particuliers pour favoriser l'éco-mobilité.

14 VIE AQUATIQUE



- 30 nouvelles mares ont été réalisées depuis 2014.
- L'avenue des Minimes (12^e), ancienne chaussée, a été totalement réaménagée autour d'une rivière historique.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



- 231 822 Parisien-ne-s ont voté pour 194 projets du **Budget participatif** 2019. 29,6 M€ du budget global sont consacrés à des projets liés à la transition écologique
- 70 000 associations sont aujourd'hui actives à Paris, accompagnées par 16 **Maisons de la vie associative et citoyenne**.
- La Ville a lancé un programme des **Volontaires de Paris**.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



- 35 restaurants et commerces dédiés à la consommation responsable sont soutenus par la Ville depuis 2014 (hors lieux de réemploi et réparation).
- 53,89 % des marchés publics centralisés intègrent des clauses d'économie circulaire, contre 43,3 % en 2018.
- Les mairies d'arrondissement ont adopté des **chartes « anti-gaspi »** dans les cantines scolaires.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



À l'échelle locale

- 25 575 Parisien-ne-s ont fait le choix de devenir **Volontaires du climat**.
- 9 nouvelles entreprises ont signé la **Charte Paris Action Climat** (70 signataires au total) ; 6 communautés **Paris Action Climat** rassemblent 520 acteurs économiques.

À l'échelle métropolitaine

- La Ville a engagé une Mission d'information et d'évaluation sur le devenir du périurbain.
- 40 mesures ont été proposées pour transformer le boulevard à l'horizon 2030.

- Le Conseil métropolitain a adopté un **Plan de prévention du bruit** dans l'environnement.

À l'échelle européenne

- La Ville a accueilli la **Semaine européenne** qui valorise la citoyenneté européenne.
- Aux côtés de 6 autres villes pilotes, la Ville de Paris est lauréate du projet européen **Reflow** qui vise à créer des écosystèmes circulaires de ressources dans les villes.

À l'échelle mondiale

- Paris a accueilli la conférence internationale **Justice4Climate**, dédiée à la justice climatique.
- 30 villes membres du **C40**, dont Paris, ont adopté la **Clean Air Cities Declaration** qui reconnaît le droit fondamental à respirer un air pur.
- Réunis lors du Sommet mondial du **C40**, les Maires ont lancé la **Nouvelle Alliance verte**.



4. Contribuer à l'épanouissement de toutes et tous par la participation citoyenne

Le **Budget participatif** permet aux habitant-e-s de s'impliquer dans la politique municipale. Lors de sa 6^e édition, **231 822 Parisien-ne-s** (soit plus d'un-e habitant-e sur 10) ont voté pour 194 projets répartis dans toute la capitale. 67 sont à destination des quartiers populaires et 29,6 M€ du budget global sont consacrés à des initiatives liées à la transition écologique.

En 2019, la Ville a lancé de nouveaux dispositifs de participation. Parmi eux, l'**Agora du climat** est un outil de gouvernance participative du **Plan climat air énergie** ; le **Conseil de Paris citoyen** est un nouveau rendez-vous citoyen qui précède les délibérations municipales ; le programme des **Volontaires de Paris** regroupe les différentes communautés de **Volontaires** (solidarité, climat, débats, etc.) à travers un emblème unique et un dispositif homogène.

Pour donner la parole au plus grand nombre, la Ville poursuit ses démarches de **concertation** et de **co-conception** dans le cadre de ses projets de réaménagement. Elle a aussi lancé son 1^{er} **programme d'habitat social collaboratif** dans la ZAC Saint-Vincent-de-Paul (14^e).



5. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations

Paris œuvre à l'inclusion de tous les publics pour construire une ville plus solidaire, plus inclusive et plus juste. Elle poursuit en particulier sa mobilisation auprès des personnes sans abri et des réfugié-e-s. 95 % des mesures prévues dans le **Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion** ont ainsi été engagées. Pour soutenir et organiser l'action citoyenne, la Ville a également ouvert la **Fabrique de la solidarité** (12^e).

La Ville mène des actions d'accompagnement des personnes les plus fragiles : elle soutient l'emploi des **jeunes**, notamment les initiatives entrepreneuriales ; elle protège les **seniors** avec plusieurs dispositifs, dont **Paris en compagnie** ou **monaideadomicile.paris.fr** ; elle s'engage pour l'accessibilité des personnes en situation de **handicap**, à tous les niveaux, du logement aux équipements municipaux.

Pour rééquilibrer les territoires, la Ville multiplie ses actions en faveur des **quartiers populaires**. En 2019, elle a déployé un nouveau **plan d'action** doté de 5 objectifs principaux en faveur de la sécurité, de l'emploi, des familles, de l'attractivité des territoires et du soutien aux acteurs et actrices locaux. 350 000 Parisien-ne-s sont directement concerné-e-s.

Enfin, Paris **lutte** fermement contre toutes les formes de **discriminations** ou de **violences** : LGBT-phobies, racisme, grossophobie, violences faites aux femmes. La Ville veille notamment à ce que son administration soit exemplaire sur tous ces sujets et a été distinguée par un **double label** sur les politiques menées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de lutte contre les discriminations.



6. Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire

En 2019, Paris a intensifié son action en faveur de l'**économie circulaire**. Elle a reconduit ses appels à projets : **Paris fabrik** (soutien aux formations vers les métiers de la transition écologique), **Fabriqué à Paris** (label de valorisation de l'artisanat parisien) et **Cap sur l'économie circulaire**. Elle a aussi distingué 18 lauréats pour une **Consommation responsable**. Au-delà des appels à projets, elle encourage le **réemploi** et le **recyclage**, en particulier sur les chantiers de construction des bâtiments municipaux.

Paris poursuit sa **Stratégie zéro déchet**, en mettant à disposition des Parisien-ne-s davantage de moyens de propreté et de tri, à l'image des **bornes Trilib'** ou de l'expérimentation de collecte des déchets alimentaires dans 3 arrondissements de la capitale. Pour relever le défi, les acteurs municipaux sont aussi mis à contribution : des **chartes « anti-gaspi »** dans les **cantines scolaires** ont notamment été adoptées par les mairies d'arrondissement.

En outre, la Ville multiplie les actions pour construire un **Paris plus propre** : déploiement du dispositif **Urgence propreté** à toute la capitale, création de 18 **Rues sans mégots**, renouvellement des matériels, etc.

En parallèle, la Ville s'engage vers un **système alimentaire durable**, notamment dans les quartiers populaires où elle soutient les initiatives de solidarité alimentaire. La Ville a également lancé les premières **Journées de l'alimentation durable** afin de sensibiliser le plus grand nombre de partenaires sur ces sujets.



Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

L'année 2019 a été marquée par le lancement du **programme Héritage** de Paris 2024 ; il fixe 20 mesures pour bâtir des Jeux plus sobres, solidaires, inclusifs et attractifs. Certaines ont déjà été amorcées : **cartographie des emplois** en vue d'associer les PME et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ; préfiguration ou démarrage de **chantiers** (projet de réaménagement du quartier **Tour Eiffel - 7^e**), travaux préparatoires de l'**Arena porte de la Chapelle - 18^e**) ; lancement de programmes pédagogiques et sportifs, à l'image des **Jeux sportifs scolaires**.

